

Zaventem, le 14 novembre 2019

## **L'affaire du tir de sommation ... la suite !**

Mais à quoi servent les organisations syndicales ? Voici la réponse !

A vous défendre, c'est une évidence pour la majorité, même si quelques-un(e)s avait perdu la chose de vue à un moment donné.

**L'affaire du tir de sommation, par l'action du seul SLFP Police, a pris bonne tournure : le service chargé du dossier disciplinaire a informé le collègue concerné que l'acte (le rapport introductif dont il avait pris connaissance) a été retiré purement et simplement.**

Mais au-delà de cette fin – individuelle – heureuse, nous ne perdons pas de vue l'intérêt collectif. Les quatre motifs de notre préavis de grève conservent TOUTE leur pertinence.

Nous vous tenons au courant de la suite de cette négociation.

Pour rappel, le SLFP Police a déposé un préavis de grève pour DAH dans son ensemble, aux motifs :

- Que la décision de lancer une procédure disciplinaire n'a servi qu'à démotiver les membres du personnel ;
- Qu'il est temps que l'autorité se déclare solidaire à l'égard des membres du personnel, s'imposant de ce fait des actions à mener de manière urgente ;
- Qu'il est temps de prendre des décisions politiques et de développer des mesures opérationnelles concrètes et urgentes visant le soutien à long terme de toutes les unités de la police fédérale en première ligne face au phénomène de migration.

Vincent Gilles  
**Président National**  
+32475304864

Vincent Houssin  
**Vice-Président National**  
+32485184952

